



La tenue prochaine des élections professionnelles, justifie-t-elle la malhonnêteté voire la tromperie !

Nous avons pris connaissance des différentes listes sur lesquelles vous aurez à vous prononcer.

Nous avons à ce titre partagé la surprise de certains agents qui se sont étonnés de figurer sur les listes CFTC.

Après enquête, il s'avère que les explications fournies pour obtenir la signature de ces derniers n'avaient aucun rapport avec une volonté de présence de ces mêmes agents sur des listes électorales.

Malheureusement la réglementation ne permet pas à ce jour d'en solliciter l'annulation et ce malgré la demande des agents concernés.

Bien que les syndicats représentatifs de l'établissement ne soient pas toujours d'accord, le respect et l'honnêteté restent les vecteurs essentiels de nos modes de fonctionnement.

Il nous semblait important de le rappeler.

N'oubliez pas d'aller voter...

CFDT

Sarah LEGENTIL

CGT

Estelle ZIMMERLE

FO

Pascal HAEHN

UNSA

Adrien MOREL